



CONSEIL COMMUNAL
NOVILLE

EXTRAIT

du registre des délibérations

Séance du 17 juin 2021

Présidence : Yves PELLET

LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

- ayant pris connaissance du rapport de gestion et comptes de l'exercice 2020;
- ayant entendu les rapports de la Commission des Finances et de Gestion;
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DÉCIDE

1. **d'adopter** les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 tels que présentés ;

Ainsi délibéré et admis, à main levée et à la majorité, pas d'avis contraire et 2 abstentions.

Noville, le 17 juin 2021

Extrait conforme. L'attestent :

Le Président

Yves PELLET



Le Secrétaire

Kim KAUFFMANN